ALLEMANT - BEAUCHÊNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 22 **NOVEMBRE 2003** **BULLETIN MUNICIPAL**

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Ce mois d'octobre aura causé quelques désagréments dans certaines rues de notre commune. Mais, force est de constater que ce dérangement aura amené encore un peu de confort supplémentaire à certains d'entre nous ... Et ce n'est pas fini ... Les prochains à en profiter ? Peut-être vous ! En effet, vous l'aurez constaté, après avoir fait un crochet par Prouais, le gaz est arrivé à Boutigny. Une réunion publique animée par M. Chamard, responsable Gaz de France, le 26 septembre, réunissant les riverains des dessertes sélectionnées pour être alimentées en gaz de ville, a permis à tous les participants de s'informer, de se décider et de comprendre le rythme des programmes engagés par ce fournisseur d'énergie. Ainsi, nous savons que chaque année, le territoire desservi en gaz de ville sera agrandi. C'est donc pour la bonne cause que chacun de nous acceptera, je l'espère, de devoir modifier son parcours habituel en suivant une déviation, en respectant un feu rouge ou encore en admettant qu'une rue soit momentanément barrée.

Pour continuer mon propos sur la voirie, avez-vous remarqué les travaux réalisés cette année pour entretenir nos routes ? Là aussi, ce n'est pas fini ... La Communauté de Communes du Pays Houdanais, à travers son président, Jean-Marie Tétart, et le responsable de sa Commission Voirie, Jean-Louis Aubert, a mis les bouchées doubles en 2003 ! Pas moins de 10 tonnes d'enrobés ont été étalées sur nos routes. Un gravillonnage va être également effectué très prochainement et nos employés communaux bénéficieront de seaux d'enrobés à froid pour mettre des « rustines » ça et là permettant d'attendre des réparations plus conséquentes. J'ai le plaisir également de vous apprendre que trois rues de notre village ont été retenues pour bénéficier d'un programme « grands travaux » : la rue de la Michaudière, à Bouchemont, la rue de l'Aubeton, à Buchelet, et la rue des Vignes, à Rosay ... On avance, on avance ...

Croyez, Cher(e)s Administré(e)s, qu'un effort permanent anime vos élus, et notamment votre serviteur, pour améliorer votre cadre de vie, votre qualité de vie, en un mot « votre vie » à Boutigny-Prouais.

Votre maire,
Mireille Eloy

P.S. Venez nombreux, avec les membres du Conseil Municipal, les membres des Associations, le Corps Enseignant, MARDI 11 NOVEMBRE à 11 heures, à Boutigny comme à Prouais, pour honorer ceux qui ont lutté pour la liberté et se sont sacrifiés pour nous.

IL EST ARRIVÉ !

En attendant le site Internet de la Communauté de communes du Pays Houdanais, dont l'ouverture est imminente, le

conseil municipal de Boutigny-Prouais a le plaisir de vous faire part de la naissance du site Internet de... Boutigny-Prouais. Grâce au talent de Claude Serreau, conseiller municipal, vous y retrouverez, dans une maquette agréable et pleine d'illustrations, une foule d'informations utiles et intéressantes. N'hésitez pas à utiliser l'adresse e-mail pour nous faire part de toutes vos remarques et, même, réagir aux aventures de Paul et Mick, deux personnages que je vous laisse le plaisir de découvrir en vous connectant à l'adresse suivante :

http://www.mairie-boutigny-prouais.fr

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DU 11 NOVEMBRE

Les rassemblements pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 auront lieu :
- devant le monument aux morts à Prouais à 11 h,
- devant la Mairie de Boutigny à 11h

Au programme : hommage aux monuments aux morts, lecture des messages officiels, dépôt de gerbes et vins d'honneur offerts par la municipalité, au Café Prodhomme à Prouais et dans la cantine de l'école de Boutigny.

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

CONSEIL MUNICIPAL

3 octobre 2003

a approuvé, à l'unanimité, le versement d'une somme de 80 € au profit de la Fondation pour la Recherche Médicale, selon le souhait formulé par la famille de Daniel Guinand, conseiller municipal décédé le 20 juin 2003.

a désigné, à l'unanimité, pour représenter la commune au sein du conseil de la Communauté de communes du Pays Houdanais (CCPH), Stéphane Méjanès en tant que délégué titulaire, et Pierre Gapillou en tant que délégué suppléant.

a adopté, à l'unanimité, le principe de la prise en charge, par la commune, de 50% du montant du transport facturé aux élèves scolarisés aux lycées de Rambouillet et de La Queue-lez-Yvelines.

Le remboursement se fait, traditionnellement, en fin d'année scolaire et seulement à la demande des parents, sur présentation de tous les coupons de l'année. Pour l'année scolaire 2002-2003 le montant à rembourser, par élève, est de 90,03 €, sur 180,06 €.

a voté, à l'unanimité, l'augmentation de la durée de travail (de 10h à 13h) de l'agent communal affecté au pointage et à la facturation de la cantine, ainsi que le principe de l'encaissement directement par la perception.

a approuvé, par 16 voix pour et 1 contre, la signature d'une convention entre la commune et la société S.F.R., pour l'exploitation d'une antenne-relais permettant de résoudre les difficultés de réception rencontrées par ses abonnés.

L'emplacement retenu, prenant en compte l'aspect paysager et les préoccupations liées à la santé, est la parcelle cadastrée D n° 35 au lieudit « Les Louvières » à Buchelet (ancien emplacement d'un stand de tir) pour une surface de 57 m2 comprenant une antenne de 30 m de haut et un local technique. La durée de la convention est de 12 ans avec un loyer annuel de 2 439 € versé à la commune.

Dans cette convention, S.F.R. s'engage : à respecter la réglementation applicable notamment en matière de santé publique, à mettre en conformité les équipements avec les réglementations futures, à prendre à sa charge l'installation électrique (environ 38 000 €, devis de la SICAE-ELY) devant être obligatoirement souterraine pour approvisionner le local technique, à n'autoriser l'utilisation de l'installation technique par d'autres opérateurs que sous réserve d'acceptation par la commune.

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉS DES FÊTES DE BOUTIGNY ET DE PROUAIS

Lydie Greffier, présidente du Comité des Fêtes de Boutigny, et Gilbert Gainon, président du Comité des Fêtes de Prouais, ainsi que leurs bureaux respectifs, qui en ont accepté l'idée avec enthousiasme et à l'unanimité, sont heureux de vous annoncer leur projet commun pour l'année 2004, qui devrait prendre la forme d'un concours de maisons fleuries. Nous vous en tiendrons informés en temps et en heure.

COMITÉ DES FÊTES DE PROUAIS

Samedi 15 novembre 2003, le Comité des Fêtes de Prouais organise son premier concours de belote, qui aura lieu dans l'école de Prouais. Il est prévu des lots de consolation tandis que les meilleurs seront bien récompensés :

- 1er prix : Chaîne laser
- 2e prix : Four micro-ondes
- 3e prix : Lecteur DVD

Les inscriptions, accompagnées des noms des personnes et du règlement (15 € par équipe de deux), sont à envoyer au Comité des Fêtes de Prouais 8, rue Saint Rémy, 28410 Boutigny-Prouais, ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Prouais.

LED'A

Le 5 octobre dernier, l'association LED'A a organisé une manifestation de véhicules anciens avec le concours du club « Les Anciennes Beynoises ». À cette occasion, de nombreux visiteurs ont pu admirer ces autos et profiter d'une balade sur les petites routes, à travers notre campagne, tant à bord d'une Citroën Traction, d'une Peugeot 201 de 1930, d'une Ford Mustang cabriolet, que de nombreux autres véhicules tout aussi mythiques. Nous tenons à remercier tous les participants et, plus particulièrement : les bénévoles, la commune, le corps des Sapeurs Pompiers de la commune, l'ARDAP, le comité des fêtes, les propriétaires des véhicules participants.

ANCIENS COMBATTANTS

Notre 3e Foire à Tout, qui s'est tenue le dimanche 7 septembre, s'est déroulée dans de bonnes conditions climatiques et les visiteurs ont pu fouiner parmi les stands des 25 exposants installés sur la place de l'église de Boutigny. Des enveloppes surprises, toutes gagnantes, étaient également en vente par notre association. Nous tenons à remercier les habitants de la commune qui sont venus exposer à l'occasion de cette journée.

En ce qui concerne les commémorations du 11 novembre, veuillez vous reporter à l'affichage municipal et à l'agenda pour le déroulement des cérémonies.

Serge Maréchal, président

ASCBP
SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Depuis le 26 septembre 2003, les nouveaux tarifs annuels de la Gym Volontaire sont les suivants :

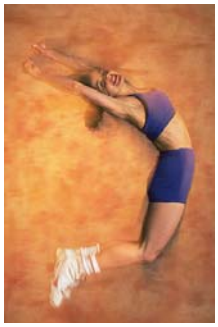

1 heure = 90 €
1 heure 30 = 105 €
2 heures = 120 €
2 heures 30 à 5 heures 30 = 135 €

Attention, les horaires ont également changé :
le lundi 9h à 10h30 : gym adultes
le lundi 10h30 à 11h30 : gym seniors
le mardi 19h30 à 21h : gym adultes
le jeudi 19h30 à 21h : gym adultes

Contacts : Claudia ARRATEIG : 02 37 65 14 00
Nathalie GOFFAUX : 02 37 65 12 19

INFOS COMMUNE

ÉCOLE DE BOUTIGNY

Quelques nouvelles sur l'état d'avancement du projet de restructuration de l'école de Boutigny. Après avoir décidé de se donner le temps, pour ne pas alourdir la dette de la commune, le conseil municipal a œuvré activement afin de réunir le maximum de subventions possibles. Grâce au soutien du Sous-Préfet, M. Humbert, du sénateur-maire de Bonneval, M. Billard, du député-maire de Chartres, M. Gorges, du président du Conseil Général, M. de Montgolfier, et de ses services, notamment M. Riou, pour le dossier « Franges Franciliennes », les subventions accordées à ce jour se montent à 438 875 €, auxquelles il faut ajouter 105 000 € à venir et un prêt de 30 000 € à 0%. Le montage représente aujourd'hui 74 % du projet total (pour mémoire, le montant prévisionnel des travaux et des honoraires est de 734 000 € pour la création d'un accueil périscolaire-centre de loisirs, la construction d'un restaurant scolaire et le réaménagement de l'école maternelle). Le conseil municipal remercie vivement tous ceux qui participent à la réussite du projet et continuera de vous tenir informés de ses nouveaux développements.

SÉCHERESSE

Vous avez peut-être constaté des fissures ou autres désordres récents sur votre maison ou sur vos bâtiments, conséquences de la longue période de sécheresse de l'été dernier. Dans ce cas, je vous invite à vous faire connaître en mairie, en apportant un maximum de preuves (photos, par exemple). Sans garantie aucune, la commune tiendra, malgré tout, un registre qui pourrait lui permettre d'être classée en état de catastrophe naturelle. Cela ouvrirait droit à des prises en charge de tout ou partie du montant des travaux de réparation.

Daniel Brunet, maire-délégué de Prouais

REMERCIEMENTS

« Christiane Guinand et sa famille remercient les personnes qui se sont associées à leur deuil et qui ont témoigné des marques d'affection et de sympathie lors du décès de Daniel.

La générosité des dons a permis de collecter la somme de 1 777 € (soit 11 656 F) en faveur de la Fondation pour la Recherche Médicale. Monsieur Tétart, au nom de la Communauté de communes du Pays Houdanais, et Mireille Éloy, au nom du Conseil Municipal, ont participé également à cette collecte. Que tous soient remerciés et reçoivent l'expression de notre profonde gratitude. »

INFOS CCPH

CENTRES DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE

Le principe du transfert de la compétence centre de loisirs et périscolaire à la CCPH fait son chemin. La première étape, approuvée par le conseil communautaire, doit aboutir à l'embauche d'un coordinateur avant la fin de l'année 2003. En s'appuyant notamment sur les résultats de l'enquête-jeunesse déjà évoquée dans ces colonnes, ce coordinateur accompagnera la CCPH dans la mise en place du projet qui pourrait prendre forme et aboutir à des actions concrètes dès l'été prochain et à la rentrée scolaire 2004.

CROSS DE LA CCPH

La troisième édition du cross de la Communauté de communes du Pays Houdanais aura lieu le dimanche 30 novembre au Haras de Bonneville, à Boissets. Les inscriptions se feront sur le site à partir de 8h. Renseignements : M. Confais (01 30 59 71 16)

INFOS GÉNÉRALES

LISTES ÉLECTORALES

Des élections auront lieu en 2004. N'oubliez pas que pour voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales. Votre inscription, en mairie, doit se faire avant le 31 décembre 2003.

PISCINES

La loi n°2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines précise, dans son article L.128-1, que, à compter du 1er janvier 2004, les piscines enterrées non closes privatives, à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade. En ce qui concerne les piscines installées avant le 1er janvier 2004 (Art.L.128-2), la mise en application est fixée au 1er janvier 2006, sous réserve qu'existe à cette date un tel dispositif adaptable à l'équipement. En cas de location saisonnière de l'habitation, le dispositif doit être installé avant le 1er janvier 2004. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 45 000 €.

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Le Conseil Municipal

Mireille ELOY
Maire de Boutigny-Prouais

Daniel BRUNET
1er adjoint Maire
délégué de Prouais

Sylvie BENGUIGUI
2ème adjointe

Marc BALLESTEROS
3ème adjoint

Sylvie BENGUIGUI

Stéphane MEJANES
4ème adjoint

Fabrice GEFFROY
5ème adjoint

2ème adjointe, responsables des commissions restaurant scolaire de Boutigny, sociale culturelle associative, membre des commissions scolaire, marchés, information et communication, cimetiières

Jean-Marc BARRIE
Maryse DELATTRE
Anne DEMERLE
Pierre GAPILLOU

Roland HEYER
Josette JOYEUX
Corine LEROUX
Denis MEIH

Boutigny-Prouais est désormais à l'heure Internet. Sur ce site, de nombreuses rubriques vous permettent de vous promener dans vos villages et hameaux, mais aussi de découvrir les dernières informations de la commune et de ses environs.

Allemant
Beauchene
Beauterne
Bouchemont
Boutigny
Buchelet
Cloches
Dannemarie
Les Joncs
La Musse
Le Bois des Prés
Le Mesnil
Prouais
Rosay
Saint-Projet
Saussay

C'est en décembre 1978 que l
l'intermédiaire du Bulletin Muni
sujet.
Après les élections de mars 19
sous la présidence de Monsieur Mich
Le Comité se met au travail, consulte
s'inspire des coutumes
Le 30 Octobre 1986, le
travail de recherche imp
rectifiées pour satisfaire
En 1988, les plaques so
distribution du courrier f
Dix ans se sont écoulés
Pour le Botinien (habita
paraissent pas toujours
l'un des membres du Co
amenés, lui et ses collè

« Peut être avez-vous é
rues ? La Commission v
mesure du possible de l'

Le groupe scolaire de Boutigny-Prouais

La nouvelle école de Prouais

Le groupe scolaire de Boutigny-Prouais s'est agrandi. Une nouvelle école à Prouais est ouverte. Elle accueille les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la commune. La restauration est prévue sur place.

Le restaurant

Le restaurant scolaire de Boutigny accueille aujourd'hui, les élèves de toutes les classes maternelles, et celles du CP au CM2.

Une centaine de repas est servie chaque jour.

Qui sont Paul et Mick ?
Deux sympathiques corbeaux : Paul habite le clocher de l'église de Boutigny, Mick réside dans celui de Prouais. Ils sont amis et, du haut de leurs perchoirs, ils observent et commentent la vie de notre commune... Ah, j'oubliais: ils ont la langue bien pendue !

Connaissez vous le nom des rues de votre commune ? LOISIRS

Mots croisés de difficulté moyenne proposés par Claude SERREAU *(La consultation du site Internet peut vous aider...)*

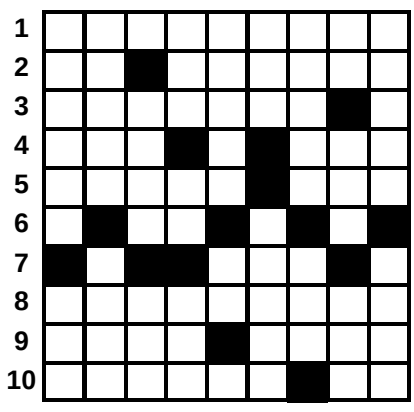

1 Rue de la commune.
2 Très ductile - S'incline devant son public
3 Rue de la commune
4 Petite baguette - Moi je
5 Ensemble - N'offre aucun danger
6 Fin de ragoût
7 Oiseau
8 Rue de la commune
9 Lac - Se transforme en glace
10 Rue de la commune - Fin d'infinitif

A Rue de la commune - Rue de la commune
B Parfum - Parfois jeté
C Peu rapide - Refusa
D Norme - Roulement - Compté à Denver
E Protégé - Note
F Prénom - Sont fauchés
G Multitudes denses - La plus lue
H Point de départ - Passage - Première
I Rue de la commune - Se permettre

BIBLIOTHÈQUE

Depuis le mois de septembre, la Bibliothèque accueille de nouveau ses adhérents le mercredi et le samedi de 16 à 18h. L'équipe de bénévoles s'est remise bien vite au travail afin d'organiser :

- L'accueil en bibliothèque des enfants scolarisés à Boutigny. Cette activité, qui débute par la lecture d'un conte suivi du choix de livres, paraît les ravir toujours autant. Les enfants de l'école de Prouais bénéficient, quant à eux, d'un dépôt de 200 ouvrages environ.

- Le passage du bibliobus, le 14 octobre dernier, qui a permis le renouvellement d'environ 600 ouvrages (parents/enfants).

La Bibliothèque organise, les 22 et 29 novembre prochains, une animation destinée aux enfants de 3 à 10 ans (adhérents ou non) sur le thème de Noël. Cette préparation de Noël se déroulera autour d'une projection de diapositives, de cassettes audio et de lecture de contes. Une information plus détaillée sur le déroulement de ces journées sera distribuée aux enfants.

ASPIC

Hommage

Après la disparition de son président, Daniel Guinand, notre association a été frappée une nouvelle fois au cours de cette année 2003. En effet, nous déplorons le décès de Pierre Quétier, demeurant à Dannemarie, qui animait avec grand talent l'atelier « marqueterie » de la Passerelle des Savoir Faire. Après une courte mais douloureuse lutte contre la maladie, notre ami a succombé le 24 août dernier, à l'âge de 62 ans. Tous ceux qui le connaissaient, ses élèves-stagiaires et les membres de l'ASPIC, appréciaient son charisme, son dévouement bénévole, ses grandes compétences et son habileté. À son épouse, sa famille et ses proches, le Conseil d'Administration présente ses plus sincères condoléances.

Passerelle des Savoir Faire

Les cours de marqueterie ont repris depuis le 15 octobre, animés par Mme Nicole Jarriault, collègue et amie de Pierre Quétier, dont il appréciait le talent et la compétence. L'animatrice résidant à Paris, les cours ont lieu le mercredi, de 13h30 à 17h30 et de 17h30 à 21h30.

Concert du 28 septembre 2003

L'ASPIC a organisé ce concert dans l'église Saint-Pierre de Boutigny, grâce au concours de Claire et Olivier Cottet. Cette soirée a réuni environ 130 personnes qui ont pu apprécier des œuvres de musique ancienne, des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. La diversité des instruments de musique, clavecin, hautbois, basson, alto, violoncelle, flûte à bec et, particulièrement, les chants interprétés par Claire Cottet, ont ravi l'assistance. Merci aux interprètes pour cet agréable moment musical et aux généreux et enthousiastes spectateurs.

Bernard Bénit, président par intérim

Conférence

L'ASPIC organise une conférence sur la généalogie, le 29 novembre prochain.
Renseignements au 02 37 85 10 78.

« MÉMOIRES D'ÉCOLIERS »

Nous sommes tous d'anciens élèves de l'école primaire. Revivons ensemble ce que fut cette Communale d'hier et rencontrons les écoliers d'aujourd'hui. Les 15 et 16 novembre, « Mémoires d'écoliers » nous donne rendez-vous autour d'une exposition (photos de classe, manuels scolaires, etc.), d'un atelier d'écriture à la plume et d'une lecture mise en scène par le groupe « Alors Raconte ! ». Cette manifestation ne sera pas que nostalgique, elle s'inscrit dans un désir fort de défense des écoles de nos villages qui, après avoir failli disparaître, faute d'effectifs, se trouvent aujourd'hui confrontés à une démographie galopante et à de gros besoins en investissements et en bonnes volontés. Nous comptons sur vous, venez nombreux, dans la salle du conseil municipal, 4 rue du Rosaire, à Boutigny, les samedi 15 et dimanche 16 novembre, de 14h à 18h.

ATTENTION ! Les portes seront fermées à 16h30 pour ne pas gêner les acteurs.

Entrée libre et gratuite. Un goûter et une tombola seront proposés à votre généreuse participation par les membres de LED'A.

LES FEUILLES (D'IMPÔT) D'AUTOMNE

Les mois d'automne sont souvent difficiles pour nos budgets familiaux. Je me dois de vous rappeler que le taux des taxes est voté en mars, au moment de l'établissement de notre budget primitif. Comme vous le savez, pour 2003, nous avions établi un budget de semi-rigueur en limitant ou en reportant les investissements prévus, tels l'extension de l'éclairage public et l'aménagement du site scolaire de Boutigny. Nous devons faire face, par ailleurs, à des dépenses de fonctionnement en continuelle augmentation :
+ 9,5% en charges de personnel, + 25% en charges financières, dues au remboursement d'emprunt pour l'école de Prouais, et, surtout, + 36% pour notre contingent incendie, qui représentait cette année 47 383 € dus au conseil général d'Eure-et-Loir pour notre défense incendie et notre centre de secours.

Pour faire face à ces dépenses supplémentaires en fonctionnement et assurer l'équipement à long terme de notre commune, nous avons été amenés à augmenter de 5% la taxe foncière du bâti et la taxe d'habitation, de 2,5% la taxe foncière du non-bâti. Sur nos feuilles d'impôt, les hausses apparaissent bien supérieures à celles qui ne concernent que notre commune. Voici pourquoi :

- Les bases de nos habitations, qui servent au calcul de notre impôt, sont régulièrement revalorisées.
- Le département a, pour sa part, voté une augmentation de 6% pour faire face, notamment, aux dépenses liées à l'aide sociale, en forte hausse.
- La taxe sur les ordures ménagères, votée par le syndicat intercommunal compétent, grimpe de 12% cette année (à ce propos, je vous encourage à respecter le tri sélectif, qui contribue à diminuer le coût du traitement).
- Les taxes intègrent également les parts revenant à la Communauté de communes du Pays Houdanais (CCPH) et à la Région, qui sont, elles, restées stables cette année.

Une hausse de la pression fiscale n'est jamais bien acceptée. Mais, c'est le prix à payer pour le bien-être de tous et le développement harmonieux de notre commune. Boutigny-Prouais a, certes, un taux de fiscalité que l'on trouvera toujours trop élevé, mais nous nous situons sous la moyenne départementale et nous sommes une des communes de notre secteur qui a procédé aux augmentations les plus faibles.

Daniel Brunet, maire-délégué de Prouais,
responsable de la Commission des Finances

SALLE POLYVALENTE

Compte tenu des projets futurs du groupe scolaire de Boutigny, compte tenu de la qualité très moyenne de l'équipement et des ressources mises en œuvre pour le faire fonctionner, avec des résultats peu significatifs, jusqu'à nouvel ordre, aucune location nouvelle aux particuliers sera prise pour la salle polyvalente de notre commune. Seules les réservations en cours seront honorées. En revanche, école et associations continuent à en bénéficier.

AGENDA

Vendredi 7 novembre : Soirée dégustation, à 20h30 dans la salle Edith-Piaf de Richebourg (01 34 87 64 76 ou 75 62)
Dimanche 9 novembre : Exposition sur le Moyen-Âge (« La vie de Louis VI »), de 14h à 18h au Donjon de Houdan (06 78 99 64 37)
Mardi 11 novembre : Cérémonies du Souvenir (voir Infos Commune)
Samedi 15 novembre : Concours de Belote organisé par le Comité des Fêtes de Prouais (voir Vie Associative)
Samedi 15 et dimanche 16 novembre : « Mémoires d'écoliers » (voir Infos Commune)
Dimanche 16 novembre : Foire aux Livres, de 8h à 19h dans la salle Edith-Piaf de Richebourg (01 34 87 69 84 ou 71 90)
Dimanche 23 novembre : Repas à 12h dans la salle des Fêtes de Goussainville (02 37 43 21 00 ou 19 06)
Dimanche 23 novembre : Déjeuner-choucroute dansant, de 13h à 19h dans la salle polyvalente de Longnes (01 30 42 50 68 ou 59 49)
Dimanche 23 novembre : Loto à 15h dans la salle des Fêtes de Tacoignières (01 34 87 24 11)
Samedi 29 novembre : Conférence sur la généalogie organisée par l'ASPIC (voir Vie Associative)
Samedi 29 novembre : Soirée dansante, à 21h dans la salle des Fêtes de Longnes (01 30 42 40 84)
Dimanche 30 novembre : 3e Cross de la CCPH, au Haras de Bonneville, à Boissets (voir Infos CCPH)
Dimanche 30 novembre : Expo-vente artisanale dans la salle Edith-Piaf de Richebourg (01 34 87 64 76 ou 75 62)
Dimanche 30 novembre : Concert Gospel, à 15h dans l'église de Tacoignières (01 34 87 27 91)
Samedi 6 décembre : Marché de Noël, de 10h à 18h dans la salle municipale de Bazainville (01 34 94 29 29)
Samedi 6 décembre : Récital de piano (Préludes de Rachmaninov), par Abdel El Bacha, à 20h dans l'église de Méré (01 34 86 99 78)
Dimanche 7 décembre : Repas festif, à 12h dans la salle des Fêtes de Goussainville (02 37 43 19 37)
Mais aussi… :
Du lundi 1er au mercredi 31 décembre : Exposition de peintures (œuvres de Didier Biot), de 10h à 12h et de 14h à 18h au Bureau du Tourisme de Montfort-l'Amaury (01 34 86 87 96)

CARNET

Naissances
- Anne Lou SAUBAN, le 3 octobre 2003 (Les Joncs)
- Agathe Louise Marie JOYEUX, le 16 octobre 2003 (Rosay)

> La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Décès
- Mme Christiane BAUBION, le 5 septembre 2003 (Prouais)

> La municipalité adresse ses condoléances à la famille, et tout particulièrement à son neveu, Marc Ballesteros, 3e adjoint, ainsi qu'aux proches.

FICHE PRATIQUE

SANTÉ

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

ATTENTION - Les heures limites de dépôt du courrier sont avancées dans les différentes postes avoisinantes : Bû (16h), Broué (15h45), Abondant (16h)

Horaires d'ouverture de la poste à Broué

Lundi	**14h00 à 17h00**	*Mercredi*	**09h00 à 12h00**
Mardi	**14h00 à 17h00**	*Samedi*	**10h30 à 12h00**
Jeudi	**14h00 à 17h00**		
Vendredi	**14h00 à 17h00**		

Tél : 02 37 43 20 00

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours	**8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30**
Samedi	**8h30 à 12h00**

Tél : 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

Mardi	**16h00 à 18h00**
Jeudi	**16h00 à 18h00**
Vendredi	**16h00 à 18h00**
Samedi	**10h30 à 12h00**

PROUAIS

*Lundi**	**16h00 à 17h30**
Samedi	**08h30 à 10h00**

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi	**16h00 à 18h00**
Samedi	**16h00 à 18h00**

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boutigny-Prouais

Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux …)

Période d'hiver : du 1er novembre au 28 février
- mercredi après-midi de 14 h à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h

Période d'été : du 1er mars au 31 octobre
- lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h
- samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Il est obligatoire de coller son « macaron » Syrom sur le pare-brise du véhicule (un par foyer). Ces macarons sont distribués à la déchetterie. Pour les artisans et les entreprises, des tickets sont en vente, à la Mairie, qui leur permettent d'utiliser la déchetterie à titre professionnel.